



PROJET PÉDAGOGIQUE

Accueil Collectif de Mineurs

Ispagnac
Sainte Énimie

Services co-financés par :



LE FOYER RURAL « LES P'TITS CAILLOUX », QUÉZACO ?

Créé en novembre 1998, son siège est à Quézac. Le Foyer Rural est un acteur de la vie sociale et du développement culturel du bassin de communes attenantes et est adhérent à la Fédération Nationale des Foyers Ruraux.

Pour répondre aux besoins de nos générations, l'association de loi 1901 à but non lucratif propose de nombreuses activités culturelles, artistiques, sportives, ludiques... Toutes visent la recherche du lien social, la (re)connexion au territoire, à son environnement naturel et culturel.

Les P'tits Cailloux c'est avant tout une Histoire de rencontres, de partage, d'apprentissages constants entre tous les acteurs internes à cette association : membres du Conseil d'Administration, équipe salariale, adhérents et bénévoles actifs dans la vie du Foyer Rural.

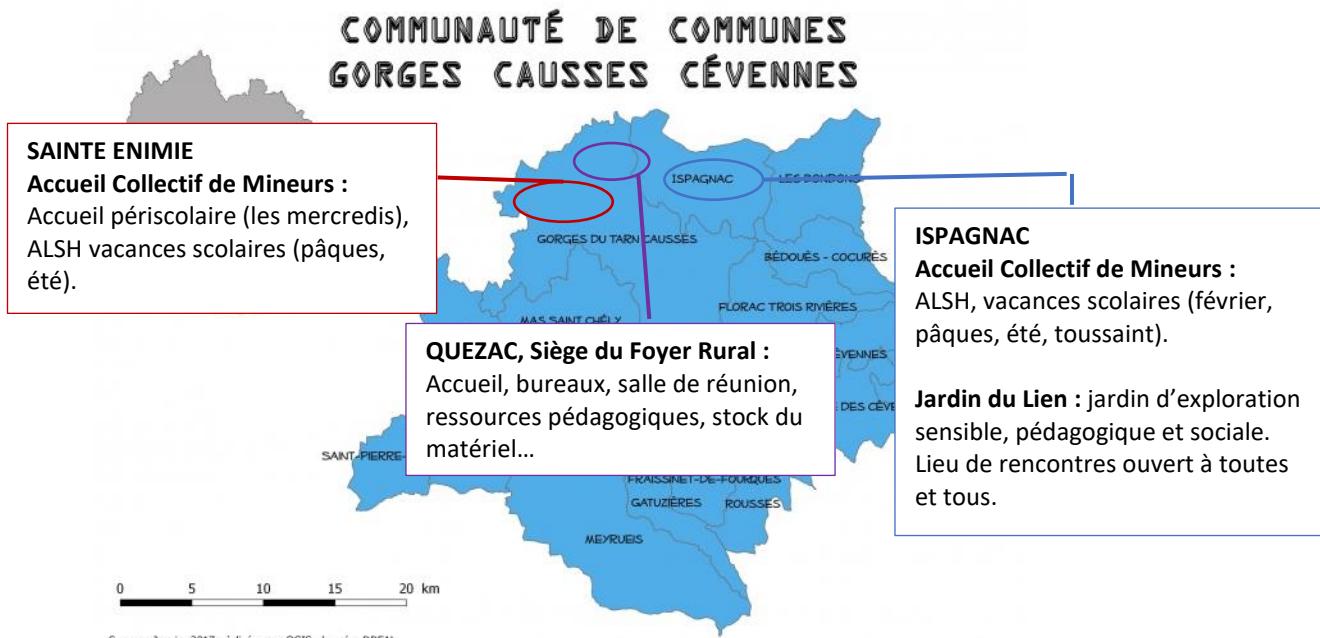
Ce qui nous réunit, ce sont nos valeurs, nos espoirs et nos projets. Nous nous fédérons autour de l'idée que chaque individu peut devenir un citoyen à part entière, engagé et critique en tant qu'acteur du développement du milieu dans lequel il vit. Nous portons les valeurs de l'Éducation à l'Environnement et de l'Éducation Populaire, dont nous avons l'agrément.

Les P'tits Cailloux organisent un Espace de Vie Sociale composé de plusieurs ateliers à l'année, des séjours pour les 7 – 17 ans et deux Accueils de Loisirs sur le territoire intercommunal.



Les P'tits Cailloux ancrés sur le territoire :

- Communauté de communes « Gorges, Causses, Cévennes » (Sainte Énimie, Quézac, Ispagnac)
- Communes adhérentes au Parc National des Cévennes.



ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT NOS VALEURS ÉDUCATIVES

Les Accueils de Loisirs des P'tits Cailloux sont engagés dans un plan de labellisation d'Éco-Centre. En effet, Les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) sont des espaces privilégiés quant à la découverte et l'appréhension de l'Environnement dans lequel nous vivons. Ils sont ancrés sur un territoire, dans un milieu, un cadre de vie et sont inscrits dans une histoire faite d'interactions avec cet environnement et ses acteurs. Ils sont aussi le lieu d'une aventure collective teintée par les valeurs d'Éducation à l'Environnement et d'Éducation Populaire. En ce sens, nos actions éducatives se veulent émancipatrices qu'elles soient formelles (activités définies) ou informelles (vie quotidienne) et sont portées par des approches pédagogiques interactives, inclusives et ludiques.

TOUS DEHORS !

La nature représente un espace de liberté et de curiosités. Dehors, c'est l'aventure, une aventure vers la connaissance de soi, vers son rapport aux autres et à tous les êtres vivants. L'enfant doit y faire preuve d'observation, d'initiative, d'ingéniosité, de créativité. Il y développe ainsi son autonomie affective, il se dépasse et il dépasse ses peurs. Il apprend à se connaître, à (re)connaître ses besoins et ses propres limites. Il apprend également à gérer son effort, à le développer, à s'adapter, à se situer dans l'espace. Au contact de la Nature l'enfant peut s'émerveiller, rencontrer le vivant le connaître, le comprendre et le respecter en conscientisant son appartenance au Monde du Vivant. À travers toutes ces aventures, l'enfant, accompagné par un adulte qui l'encourage, prend confiance en lui. La Nature apporte également de nombreux bienfaits sur la santé physique, sur la vue, la tension, et l'attention.



Lucie Sauvé, ecopsychologue : développement personnel et social.

● **ÊTRE ACTEUR DE SES LOISIRS !**

Le choix de pédagogie active mettant l'enfant en situation d'acteur est une composante essentielle de notre pratique éducative. Cette dernière prend corps dans l'alternance de situations pédagogiques dont le but est d'être une source d'éveil et d'épanouissement. L'accompagnement des enfants prend en compte chacun d'entre eux en tant qu'(un) être original et en construction, dans le respect des différences. Nous favorisons une démarche de projet, individuelle ou collective et tentons d'inscrire les activités dans une continuité afin de leur donner du sens (une activité peut en déclencher une nouvelle). C'est en agissant que l'enfant se construit et apprend à maîtriser son environnement. L'activité est source d'enrichissement. Il ne s'agit pas d'occuper les enfants (ils savent très bien le faire sans nous) mais de créer un cadre favorisant des activités riches et variées. Le jeu est la principale activité de l'enfant. C'est en jouant que l'enfant apprend.

● **COOPÉRONS !**

La coopération elle-même est un objet d'apprentissage. Les Accueils Collectifs sont par définition des lieux de vivre ensemble où se mêlent une quantité d'individus singuliers, aux besoins, aspirations et potentialités différentes. Accompagner les enfants à s'appréhender dans l'apprentissage à l'échange, l'entraide, la tolérance et à la solidarité est un impératif pour sortir des logiques de mises en concurrence des uns et des autres. Coopérer, c'est aussi poursuivre un but commun qui nous fédère, nous rassemble. L'expression de ce que l'on peut apporter au collectif et de ce que l'on en reçoit, est un vecteur de valorisation de soi important dans la construction de notre identité. Nous avons comme visée d'accompagner les enfants à se construire une citoyenneté active. Nous pensons en effet que l'apprentissage de la citoyenneté passe par « le faire ensemble », la possibilité de coopérer autour d'un projet où chacun peut trouver sa place.



● **VIVRE LE TERRITOIRE !**

Le Foyer Rural « Les P'tits Cailloux » met un point d'honneur à participer à la vie de celui-ci et tisser un maillage partenarial avec :

- Les Foyers Ruraux voisins,
- Les acteurs économiques (épiceries, producteurs...),
- Des intervenants culturels et sportifs...

La participation à la vie du territoire se fait également au travers des rencontres avec ses habitants. Ainsi, nous ouvrons certains de nos projets éducatifs et culturels vécus en Accueils de Loisirs aux habitants de la commune d'Ispagnac et de Sainte Énimie, lieux des Accueils.

Le territoire s'illustre également de par ses patrimoines naturels et culturels. L'orientation vers leur découverte est régulière dans nos projets et nos activités.



ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT LES OBJECTIFS DU PROJET PÉDAGOGIQUE

PERMETTRE A CHACUN L'ÉPANOUISSEMENT INDIVIDUEL AU SEIN DU COLLECTIF

Développer son autonomie affective

Ritualiser des temps de vie quotidienne (météo, rangement en musique...)

Favoriser les activités multi-âge

Expérimenter le vivre ensemble

Être attentif à ce que chacun puisse s'exprimer dans un cadre bienveillant au sein du groupe (outil de prise de parole)

Veiller à l'inclusion de chaque enfant (adapter les animations aux potentialités)

Responsabiliser les enfants en fonction de leurs potentialités

Mettre en place des outils de régulation de groupe (conseil des sages, coin papote)

Identifier et exprimer ses émotions

Découvrir les émotions (jeux théâtre, contes etc...)

Reconnaitre les émotions (jeu des émotions, cartes...)

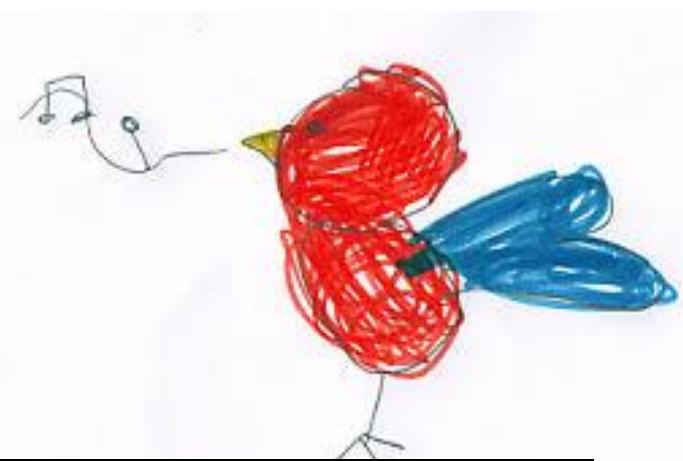
Les exprimer (météo « comment ça va ? », coin papote...)

Rentrer dans une démarche d'empathie

Coopérer

Favoriser les jeux coopératifs

Proposer des binômes pour réaliser les tâches de la vie quotidienne



Repères d'évaluation :

Convivialité, création et expression d'un sentiment d'appartenance, empowerment, prise de parole et d'initiatives des enfants, aisance de repérage dans le temps et l'espace, appropriation de l'espace

RENDRE L'ENFANT ACTEUR DE SES TEMPS DE LOISIRS, SES DÉCOUVERTES ET SES APPRENTISSAGES

Expérimenter la citoyenneté

Identifier et exprimer son avis (débats, atelier philo...)

Accueillir et prendre en compte l'avis de l'autre

Apprendre à communiquer dans une démarche bienveillante

S'ouvrir aux autres, au monde et aux différences.

Participer aux prises de décision

-individuelles (animations au choix, jeux libres)

-collectives (journées envie d'enfant, jeux libres)

Développer les autonomies morales et physiques

Soutenir la prise d'initiatives

Proposer une pédagogique de l'espace permettant le jeu libre

Repères d'évaluation :

Prise en compte du contexte, des enjeux et des conséquences de nos choix

■ DÉCOUVRIR ET SE SENSIBILISER AU TERRITOIRE POUR EN DEVENIR ACTEUR

Découvrir et comprendre son environnement naturel

Favoriser ses découvertes à travers les 5 sens

Mettre à disposition du matériel pédagogique (malle nature)

Mettre à disposition des espaces de nature (coins nature)

Sensibiliser aux enjeux écologiques et environnementaux

Adopter une approche scientifique et naturaliste

Adopter une approche sensible (imaginaire, conte...)

Découvrir et comprendre son environnement social et culturel

Favoriser la rencontre avec des nouveaux publics (EPHAD, Foyers Ruraux...)

Favoriser les inter-centres

Proposer des sorties et inviter des intervenants locaux (artisans, conteurs, naturalistes, PNC...)

Agir

Co construire des projets qui s'inscrivent sur le territoire

Investir des espaces (coins nature)

Favoriser la démarche de projet Repères d'évaluation :

Création et expression d'un sentiment d'appartenance au territoire ; concrétisation de projets multi-partenariaux, partage d'expériences et invitation à d'autres découvertes.

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT NOS LOCAUX

ALSH ISPAGNAC

L'Accueil de Loisirs bénéficie des locaux de l'École Publique « Nelson Mandela » grâce à une convention partenariale avec la Municipalité reconduite annuellement. Elle est située au 31 rue de la ville, 48320 ISPAGNAC.

Espaces mis à disposition :



- Le hall d'entrée,
 - La salle de maternelle,
 - Le réfectoire,
 - La cuisine,
 - Une salle de stockage du matériel,
 - 3 toilettes dont celles adaptées aux plus jeunes,
 - La cour de l'école (avec des bacs à sable, terrain de foot, un panier de basket, un petit jardin),

Ces espaces comportent toute l'infrastructure nécessaire pour adapter le fonctionnement de l'ALSH aux caractéristiques du public accueilli : mobilier adaptés à la taille des enfants, sanitaires appropriés pour favoriser leur autonomie et leur intimité, infrastructures adaptées aux personnes à mobilités réduites, mesures de sécurité opérationnelles (extincteurs, cuisine relavant des normes HACCP, affichages obligatoires respectés...).

ESPACES EXTÉRIEURS

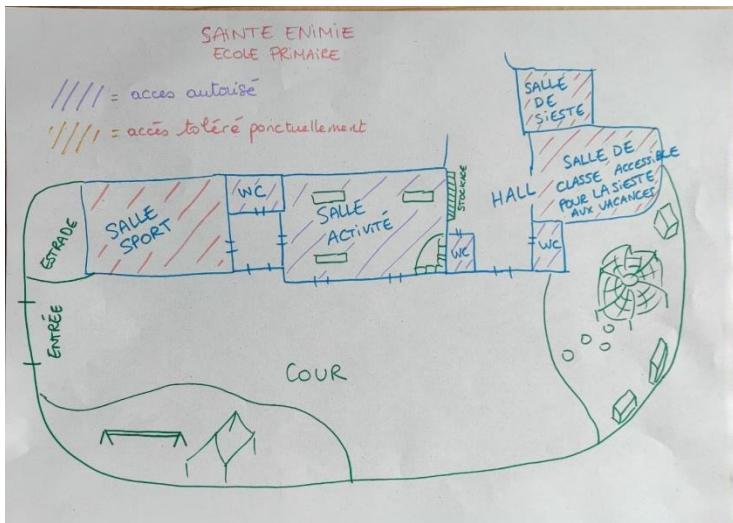
Jardin du Lien : situé à 15 min à pied, le jardin est en lisière de terres agricoles bordées par la rivière. C'est un espace dédié aux jeux libres et support d'animation. Il peut être aménagé par les enfants. La rivière est un lieu de baignade.

- City, parcours de jeux en bois, stade : 15 min à pied de l'ALSH.
 - Piscine : du Camping du pré Morjal, 15 min à pied de l'ALSH.
 - Bibliothèque municipale : 10 min à pied de l'ALSH.



ALSH SAINTE ÉNIMIE

PÉRISCOLAIRE ET VACANCES DE PRINTEMPS

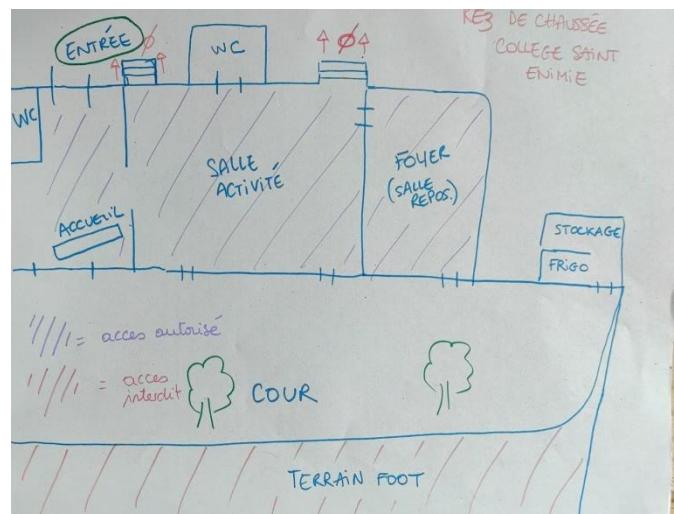


Pour ces périodes, nous occupons une partie de l'école de Sainte Enimie. L'école met à disposition du Centre de Loisirs la salle de la garderie située au rez de chaussée et le mobilier de cette salle, ainsi qu'un accès à la salle de sport. Nous disposons également de la cour de l'école et d'un accès aux sanitaires situé au rez de chaussé.

Pour les vacances de printemps, une salle de classe nous est réservée afin que nous puissions l'aménager en salle de sieste. L'occupation de ces locaux est régie par une convention d'occupation reconduite tacitement chaque année.

ÉTÉ

Compte tenu d'une incapacité à maintenir les locaux de l'école à des températures fraîches durant l'été, le centre de loisirs se déroule dans les locaux du collège de Sainte Enimie. Deux salles du rez de chaussé sont mises à disposition : Le grand hall ainsi que la salle du Foyer. Nous avons également accès aux sanitaires du rez de chaussé ainsi qu'à la cour. Les vestiaires de sport, dont l'accès se fait par l'extérieur, sont également mis à disposition afin de servir de lieu de stockage des denrées alimentaires, du frigo, de matériel pédagogique, et de salle de pause pour l'équipe. L'occupation de ces locaux est régie par une convention d'occupation renégociée chaque année.



Alentours de Sainte Enimie :

- Accès au village médiéval
- Rivière à 10 minutes à pied
- Bibliothèque : 10 min à pied de l'ALSH.

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT NOS MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES

MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES

Dans chacun des deux établissements scolaires, nous disposons d'un espace de stockage de notre propre matériel pédagogique. Celui-ci est varié et permet la réalisation d'un panel important d'activités :

- Matériel d'art plastique,
- Matériel de jeux extérieurs,
- Jeux d'intérieur, jeux de société, livres et jeux de construction,
- Déguisements et jeux d'imitation,
- Matériel d'activité cuisine,
- Matériel d'éducation à l'environnement (*malle pédagogique « Dehors »*)...

Chaque ALSH dispose également de matériel pour la vie quotidienne du centre, à savoir de la vaisselle, des changes, trousse à pharmacie¹, matériel de baignade etc...

Les directrices sont responsables de la gestion de ce matériel, de son stockage et de son renouvellement régulier en fonction des besoins. Les équipes d'animation sont responsables du cadre d'utilisation de ce matériel par les enfants.

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

L'association dispose d'une ressourcerie pédagogique qu'elle met à disposition des équipes au siège des P'tits Cailloux. En complément, le RÉEL48 a également une ressourcerie de malles pédagogiques qu'il est possible d'emprunter en fonction des besoins.

VÉHICULES DE L'ASSOCIATION

L'association dispose de deux véhicules 9 places² qui peuvent servir au transport des enfants. Ces véhicules font l'objet d'un entretien régulier afin d'assurer la sécurité de tous. Le conducteur du véhicule doit être un membre de l'équipe pédagogique, âgé de plus de 21 ans et titulaire du permis de conduire depuis au moins trois ans. Il sera nécessairement accompagné d'un autre membre de l'équipe pédagogique pour assurer la sécurité des enfants durant le trajet.

¹ Voir « Livret d'Accueil de l'Animateur – Inventaire et utilisation de la trousse à pharmacie.

² Voir « Livret d'Accueil de l'Animateur – Utilisation du mini bus.

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT LES ENFANTS ACCUEILLIS

Nous accueillons tout enfant âgé de 3 à 11 ans inclus. Une fourchette large qui va impliquer des différences entre les enfants. Pour cela, il est important de prendre en compte cet écart et d'adapter les activités, la vie quotidienne et l'attitude de l'animateur en fonction de l'âge de chacun. Les directrices fournissent aux équipes d'animation les ressources pédagogiques traitant de la connaissance de ces publics (*rythmes et besoins de l'enfant selon l'âge*³).

ALSH ISPAGNAC

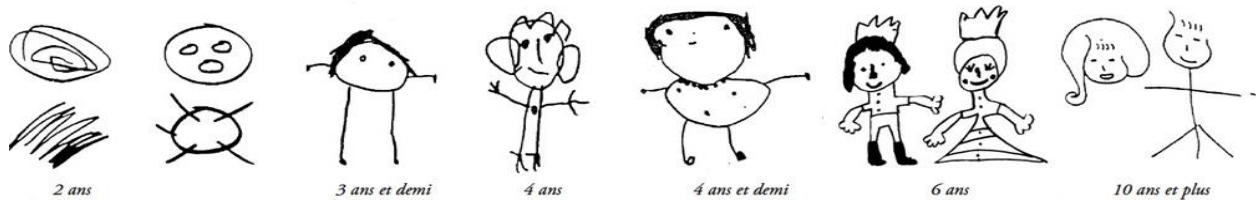
Effectif pouvant être accueilli :

- Enfants âgés entre 3 et 5 ans : 13
 - Enfants âgés entre 6 et 11 ans inclus : 16
 - TOTAL : 29 enfants

ALSH SAINTE ÉNIMIE

Effectif pouvant être accueilli :

- Enfants âgés entre 3 et 5 ans : 10
 - Enfants âgés entre 6 et 11 ans inclus : 14
 - TOTAL : 24 enfants



Pour un premier accueil :

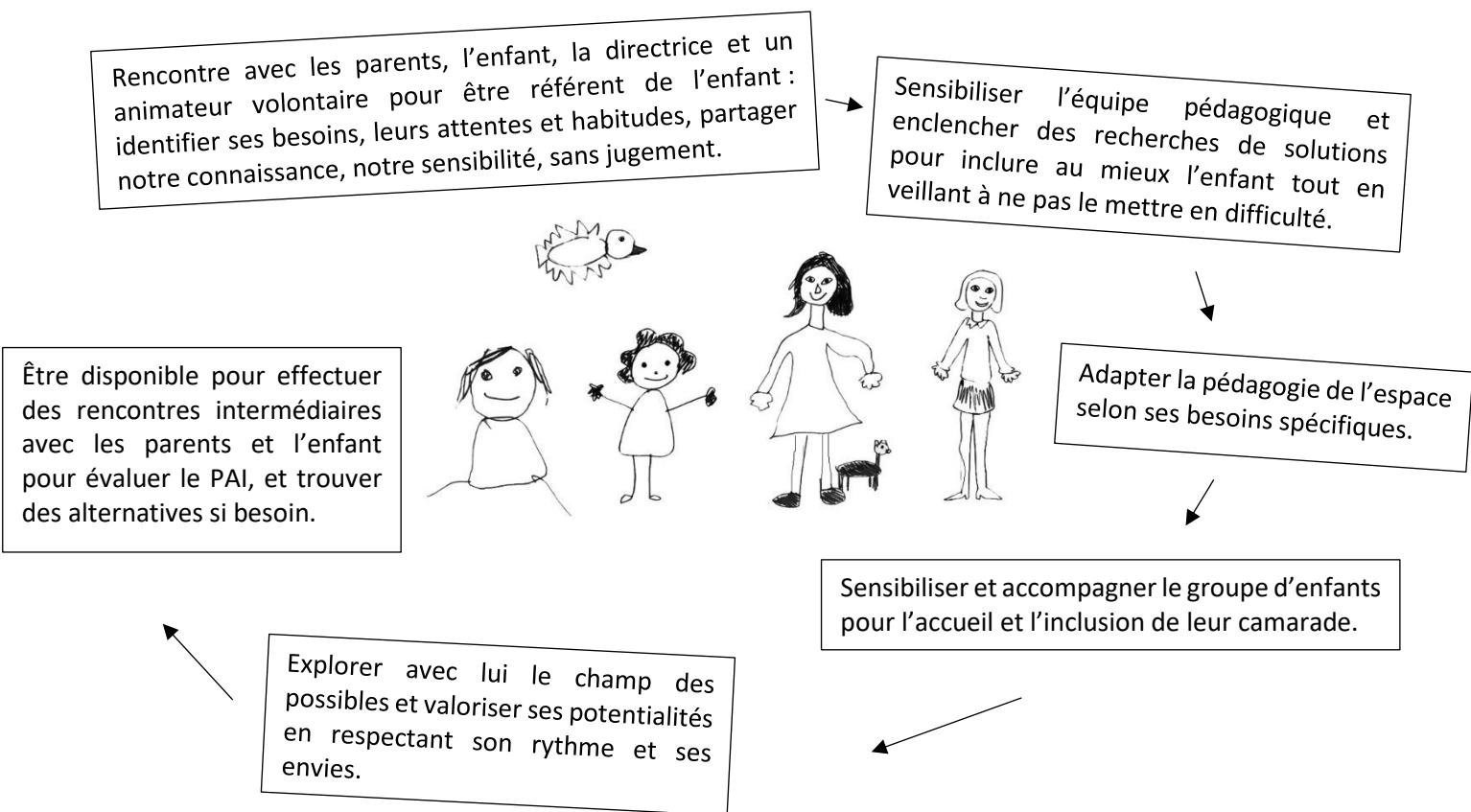
- « *J'appréhende d'inscrire mon enfant à l'ALSH car il n'y a jamais été* » : Il est tout à fait possible d'organiser une rencontre avant le début de l'Accueil. Dans la mesure du possible, l'école publique sera le lieu privilégié pour que l'enfant et sa famille puisse découvrir le local, les différents espaces. Elle se fera en présence de la directrice, voire avec un membre de l'équipe pédagogique.
 - « *Mon enfant n'a pas tout à fait 3 ans.* » : La Protection Maternelle Infantile peut, sous certaines conditions, accorder une dérogation pour l'accueil collectif de mineurs. Il suffit de rentrer en relation avec la directrice qui enclenchera les démarches.

³ Voir « Livret d'Accueil de l'Animateur – Rythme et besoins de l'enfant ».

- « *Mon enfant n'est pas encore propre.* » : Si votre enfant porte encore des couches, il ne sera pas accueilli à l'ALSH (réf. Règlement intérieur).
- « *Je n'ai pas fait vacciner mon enfant.* » : Votre enfant doit répondre aux obligations de vaccinations sauf contre-indication attestée par un certificat médical daté de moins de trois mois (réf. Règlement intérieur).
- « *Mon enfant est en situation de handicap* » : il existe un cadre de référence pour accueillir au mieux un enfant porteur d'un handicap, pour qu'il puisse participer et trouver sa place. Il s'agit d'identifier ses besoins, et ceux de l'équipe en ne se limitant pas au diagnostic porté, son handicap n'étant qu'une partie constitutive de sa personne.

Le Plan d'Accueil Individualisé (PAI) et suivi médical :

Un PAI est mis en place pour l'enfant en situation de handicap, atteint de maladie chronique, d'allergie ou encore d'intolérance alimentaire. En tant que parent, il est possible demander la rédaction de ce document. Il sera écrit par le médecin de l'enfant. Il a pour but d'identifier les modalités d'accueil et d'accompagnement pour favoriser la participation de l'enfant et son épanouissement individuel et collectif. Par exemple, nous pourrons mettre en place :



Nous administrons les traitements médicaux si la famille nous fait parvenir l'ordonnance médicale lors de l'inscription de l'enfant et/ou le PAI. S'il s'agit d'un traitement à prendre qu'en cas de crise, les conditions et modalités d'utilisation des produits devront être décrites par cette même ordonnance. Les médicaments seront remis à la directrice dans leur emballage d'origine avec la notice d'utilisation. Les noms et prénoms de l'enfant seront inscrits sur l'emballage.

L'inclusion de tous les enfants quelques soient leur origine, leur situation administrative⁴, leur milieu social, économique, quelques soient leur régime alimentaire, leur appartenance religieuse, ou encore leur handicap ou difficultés de santé, est l'un de nos principes fondamentaux.

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT NOS ACTIVITÉS

NOTRE JOURNÉE TYPE

8 h – 9 h 30	Accueil du matin : - Accueil des familles - Jeux libres
9 h 30 – 10 h	Rituels du matin : - Comment ça va ? - Jeux d'éveils (facultatifs) - Présentation de la journée
10 h – 11 h 30	Activités
11 h 30 – 12 h	Jeux libres
12 h – 13 h	Repas (restauration ou pique-nique selon la période et l'ALSH)
13 h 14 h	Temps calme / Sieste (de 3 à 5 ans)
14 h – 14 h 30	Jeux libres
14 h 30 – 15 h 30	Activités
15 h 30 – 16 h	Jeux libres
16 h – 16 h 30	Goûter
16 h 30 – 18 h	Accueil du soir : - Accueil des familles - Jeux libres

⁴ « Sans papier » ne veut pas dire « sans droit ». La Convention Internationale des Droits de l'Enfant précise que les États doivent respecter et favoriser le droit de l'enfant à participer à la vie culturelle et encouragent l'organisation de loisirs et d'activités récréatives dans des conditions d'égalité.

LA VIE QUOTIDIENNE

RESTAURATION

	Périscolaire	Février	Pâques	Eté	Automne
ISPAGNAC		Pique-nique chaud fournis par les familles	Pique-nique chaud fournis par les familles	Pique-nique froid fourni par les familles	Pique-nique chaud fournis par les familles
SAINTE-ENIMIE	Repas pris sur place à la Cantine du collège		Repas pris sur place au « Restaurant du Nord »	Pique-nique individuel fourni par les familles	

Le mode de restauration varie en fonction du centre et de la période de vacances. En été, il est demandé aux familles de fournir le pique-nique afin de pouvoir aller manger dehors, tandis que sur les autres périodes une solution de repas chaud fourni par un prestataire est privilégiée. Actuellement, l'ALSH d'Ispagnac recherche un restaurateur pour assurer les repas des petites vacances.

Le repas est un moment convivial et collectif, c'est aussi un moment d'apprentissage pour les plus jeunes, et souvent d'éducation au goût pour tous. Pour des raisons de logistique et de budget, l'ensemble de l'équipe encadrante ne peut assister au repas avec les enfants car une partie des animateurs sont en pause lors des repas.

Les goûters sont préparés par un animateur dans le cadre de la réglementation HACCP. Généralement, ils sont composés de :

- Fruit de saison issu de l'agriculture biologique et d'un biscuit,
- Confection des enfants lors d'un atelier cuisine,
- Tartines (confiture, chocolat, salé...) et pains.

Le budget prévu à cet effet est de 1 € / jour / enfant.



SIESTE

Les temps de repos sont très importants au sein de l'accueil. Pour les plus petits, il est proposé une sieste après le repas. Une salle de sieste, dans la légère pénombre, est prévue à cet effet, et dispose de petits lits. Il est demandé aux parents de fournir le nécessaire de sieste : couette, oreiller, doudou. Le temps de sieste est accompagné par un animateur qui propose une lecture d'histoire et qui accompagne les enfants ensuite à l'endormissement. Si l'enfant ne dort pas au bout de 45min (à adapter selon les situations), il peut rejoindre le groupe. Si les enfants dorment, l'animateur quitte la salle de sieste pour rejoindre le groupe et s'assure de faire très régulièrement des allers retours en salle de sieste surveiller le réveil des enfants. Dans le cas où un enfant a besoin de dormir longtemps, nous laissons l'enfant dormir. Sauf demande des parents, aucun enfant ne sera réveillé de la sieste. Exceptionnellement lors de sorties à la journée il peut ne pas y avoir de sieste de proposée, les parents

seront avertis en amont. La sieste peut également se faire en extérieur l'été lors de sorties à la rivière par exemple.

TEMPS CALME

Pour les plus grands, un temps calme est systématiquement mis en place après le repas. Pour une durée de 30min minimum, le temps calme se passe en intérieur (sauf si sortie). Pendant le temps calme, les enfants sont invités à faire des petits jeux calmes (jeu de société, kapla...) selon ce qui a été décidé en équipe. Le temps calme peut également être l'occasion d'instaurer un rituel (méditation dirigée etc...) en fonction des envies et compétences de l'équipe.

RITUELS

Plusieurs rituels rythment la journée au centre de loisirs. Ils permettent d'instaurer une routine nécessaire au repérage dans le temps des plus jeunes et à l'établissement d'un cadre sécurisant.

- *Le rituel du matin* : Chaque journée démarre par une « météo » qui est un temps de rassemblement où chaque enfant est invité à se présenter, à exprimer comment il se sent aujourd'hui. La météo est un indispensable avant de démarrer l'activité. Elle peut prendre plusieurs formes, plusieurs contenus, et s'accompagne d'outils de prise de parole et d'écoute.

- *Moments de rassemblement et de retour au calme* : Plusieurs temps phares de la journée sont rythmés par une phase préalable de rassemblement du groupe et de retour au calme (ex : avant le repas, avant le goûter, avant de partir en temps calme). En fonction du groupe, ces temps peuvent se faire tous ensemble, ou par tranche d'âge (un groupe petit un groupe grand). Ces moments sont propices à la ritualisation de petites chansons, de petits jeux de retour au calme.

- *Préparation du goûter et distribution du goûter* : Le goûter est un moment rituel où les enfants qui le souhaitent peuvent venir aider à la préparation, ou peuvent faire la distribution au groupe. Ce rituel se fait sur la base du volontariat et selon un système d'inscription auprès d'un adulte, communiqué à l'avance au groupe. Le temps du goûter est lui-même ritualisé par ses règles de bien vivre ensemble : on s'attend pour commencer à manger, on se souhaite ensemble un bon appétit etc...

- *Rangement collectif* : Les enfants sont impliqués dans le rangement des espaces entre chaque moment de vie du Centre. C'est un moment coopératif et convivial qui est ritualisé autour d'une musique.

Il existe d'autres rituels et d'autres sont à inventer : à chaque début de vacances, l'équipe est amenée à proposer nouveaux rituels à mettre en place en fonction du groupe d'enfant, des besoins etc...

JEUX LIBRES

Les temps de jeux libres rythment une journée en ALSH. Pour favoriser le jeu libre, l'équipe d'animation s'accorde sur une sélection de jeux et de matériaux pédagogiques à mettre à disposition des enfants selon différentes modalités d'utilisation (accès totalement libre, accès accompagné, accès supervisé). La pédagogie de l'espace est réfléchie afin de permettre à l'enfant d'être le plus autonome possible, et de se repérer dans l'espace (espace créatif et manuel, espace calme et lecture, espace jeux de sociétés etc.).

Le jeu libre a tendance à permettre les activités multi-âges, multi-genres et à enclencher de nouvelles dynamiques de groupe.

C'est un moment important pour l'équipe d'animation qui doit être dans une observation et une écoute active de ce temps. Cela permet une meilleure compréhension des dynamiques collectives et individuelles. Nous demandons aux équipes d'être force de proposition et d'initiative pour partager ces temps de jeux avec les enfants.

GESTION DE CONFLITS

Le vivre ensemble est l'un des enjeux majeurs de nos accueils. L'ensemble des propositions pédagogiques doivent être réfléchies pour proposer un cadre qui permette à tous de s'épanouir ensemble et que chacun trouve sa place, quelles que soient ses différences et ses difficultés.

L'équipe dispose de divers outils de régulation de groupe et de gestion de conflit, qui seront proposés par la directrice (carte des émotions, coin papote...). La directrice est ressource pour former les équipes à l'utilisation quotidienne de ces outils, mais aussi dans le cas d'un conflit grave qui nécessite une médiation.

NOS ANIMATIONS

Le programme pédagogique est coconstruit avec tous les animateurs lors de temps de préparation en amont de la période d'animation. Les directrices veillent à ce que les programmes d'activités garantissent :

- Le respect aux valeurs et objectifs du programme pédagogique,
- La variété des activités, des lieux d'animation et des modalités de participation,
- L'adaptation des activités aux besoins, potentialités et rythmes des publics,
- Le respect du cadre réglementaire et la mise en place de toutes les conditions de sécurité physique, morale et affective des mineurs.

TYPES D'ACTIVITÉS

L'équipe pédagogique développe de nombreuses activités pouvant relever :

- Des Arts Plastiques,
- Des Activités Physiques et Sportives,
- Des Activités d'Expressions,
- Des Activités Sensorielles,
- Des Activités Coopératives,
- Des Activités de Pleines Natures etc...

L'IMPORTANCE DU LUDIQUE

La pédagogie par le jeu est au cœur de nos pratiques. Vecteur de convivialité, de loisirs, le jeu est aussi prépondérant durant l'enfance. Il représente un aspect primordial du développement physique, intellectuel, émotionnel et social de l'enfant. Le jeu permet aux enfants d'explorer le monde environnant, d'expérimenter la coopération, la compétition et apprêter les valeurs d'un groupe.

LA PLACE DE L'IMAGINAIRE

La pédagogie de l'imaginaire s'appréhende différemment selon l'âge des enfants.

De 3 à 6 ans : n'ont pas encore la capacité de distinguer la réalité et la fantaisie. Ils sont profondément ancrés dans la réalité concrète car c'est tout un univers déjà extrêmement complexe qu'il découvre. Aussi, l'équipe pédagogique préconise :

- L'entrée et la sortie dans l'imaginaire : rituel du collier de l'imaginaire à mettre en introduction d'activité et à retirer en conclusion d'activité. Il est un repère rassurant, et permet de distinguer la réalité de l'imaginaire.
- L'aménagement de jeux d'imitation : par exemple, lorsqu'un enfant utilise un faux stéthoscope pour jouer au docteur il mobilise son imagination. L'imagination a nécessairement une base sensorielle et dépend de la réalité dans cette conception.

De 7 à 11 ans : peuvent tirer des enseignements profonds de petits contes comme par exemple sur des questions de justice ou injustice auxquels sont sensibles les enfants à cet âge. Des Ateliers Philo peuvent être animés pour soutenir l'interprétation et croiser les regards des enfants.

LES ACTIVITÉS EXCEPTIONNELLES

LES SORTIES BAIGNADES

Un taux d'encadrement s'applique :

- 3 à 5 ans : 1 adulte pour 5
- 6 à 11 ans : 1 adulte pour 8

Un animateur est toujours prévu en dehors de l'eau pour assurer l'encadrement des enfants qui ne sont pas en baignade.

Spécificités d'encadrement et de fonctionnement selon le lieu de la baignade :

- En rivière : présence obligatoire d'un animateur diplômé « Surveillant Baignade » (« SB ») qui encadre la baignade selon le cadre réglementaire prévu par la loi. Sous la tutelle de la directrice, le « SB » est garant de ce cadre et de la mise en place du matériel obligatoire (ex : ligne d'eau).
- En piscine : présence obligatoire d'un maître-nageur ou d'un « SB ».

Notes importantes :

- Le « SB » veille à repérer les niveaux de natation et d'aisance des enfants dans l'eau.
- La mise en maillot de bain respecte l'intimité de chacun des enfants.
- Aucun enfant n'est obligé de participer à la baignade.
- En piscine, le bassin des - 6 ans est réservé à cette tranche d'âge. Les enfants de - 6 ans peuvent se baigner dans le grand bassin si le « SB » l'autorise.
- Le port de brassards en rivière ou en piscine est obligatoire pour les enfants ne sachant pas nager, ou étant en cours d'apprentissage de la nage.

LES SORTIES PÉDAGOGIQUES

La direction peut organiser des sorties extérieures en adéquation avec les valeurs et objectifs du projet pédagogique. Si un transport collectif est nécessaire, la directrice organise le déplacement avec un prestataire professionnel, ou avec le mini-bus de l'association. Le trajet ne doit pas durer plus d'une heure et demie.



LES INTERVENANTS PÉDAGOGIQUES

La direction peut organiser des séances animées par un intervenant dont les compétences sont complémentaires à celle de l'équipe d'animation et enrichissent le programme d'activités. Les interventions peuvent être isolées et ponctuelles, ou s'intégrer dans un projet organisé en plusieurs séances et coconstruit avec les directrices.

MODALITÉS DE PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS

Les animations sont toujours proposées aux enfants. L'équipe pédagogique veille à favoriser la participation de tous les enfants aux activités, mais n'obligera jamais un enfant à participer à une activité. Elles peuvent être organisées de différentes façons :

ORGANISATION DES GROUPES SELON LES TRANCHES D'ÂGE

Les enfants sont divisés en deux groupes :

- Les 3-5 ans
- Les 6-11 ans

Les enfants sont invités à donner un nom à leur groupe d'âge (*ex : « les petites graines »*).

LES ATELIERS À LA CARTE

Les animateurs proposent des activités auxquelles les enfants peuvent s'inscrire.

LA JOURNÉE « ENVIES D'ENFANTS »

C'est un espace de négociation et de consensus, ritualisé depuis l'été 2020. L'objectif est que les enfants soient acteurs dans la proposition, la négociation et l'élaboration de l'activité. L'équipe pédagogique se trouve alors être un soutien et une accompagnatrice pour orienter l'activité vers différents objectifs pédagogiques. C'est un rituel hebdomadaire très attendu par les enfants.

L'ÉVALUATION DES ANIMATIONS

La direction engage l'équipe pédagogique à évaluer leurs animations selon plusieurs critères :

- Adaptation des objectifs à l'intention pédagogique
- Clarté de l'animation (règles de jeu, anticipation du matériel etc.)
- Adaptation de l'activité au public (rythme, difficulté, durée etc.)
- Sécurité de l'activité (espace adapté, accompagnement à l'utilisation d'un outil etc.)
- Participation des enfants

L'équipe pédagogique veille individuellement au bien être de chacun des enfants. Elle prévoit de proposer à un enfant de changer de groupe d'activité si elle estime que cet enfant y sera plus épanoui (*ex : un enfant âgé de 5 ans, passe dans le groupe des plus grands soit ponctuellement pour une activité, soit sur le long terme*).

Les animateurs sont invités par la directrice à s'auto-évaluer en continu sur leurs animations. Des temps d'évaluation croisée sont également animés par la directrice dans le cadre des réunions d'équipe hebdomadaires permettant l'amélioration des pratiques.

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT LA RELATION AUX FAMILLES

LE DOSSIER D'INSCRIPTION : OUTIL DE DIALOGUE, DE SUIVI ET COLLECTE DES DONNÉES PERSONNELLES

Ce dossier d'inscription représente un réel outil de dialogue entre la directrice et la famille. Les précisions apportées sont nécessaires à la qualité de l'accueil et de l'accompagnement de l'enfant ainsi qu'à sa sécurité physique, morale et affective. Il permet aussi d'effectuer un suivi médical et affectif de l'enfant (*voir la fiche sanitaire, « besoins affectifs et sociaux »*).

Cette collecte de données personnelles vise également à recueillir les recommandations et autorisations données par les parents : vie quotidienne (autonomie, communication, langage, sieste pour les moins de 6 ans etc.), centres d'intérêts, aisance dans l'eau, autorisation des baignades, droit à l'image...

Lors de l'inscription, la directrice prend connaissance de ces éléments et établit un retour aux parents afin de définir les modalités d'accueil de l'enfant.

Ces informations sont strictement confidentielles. Seules celles essentielles à l'accompagnement de l'enfant sont communiquées à l'équipe pédagogique (allergies, traitement médicaux...). Elles sont collectées dans les conditions prévues par le Règlement Général sur la Protection des Données. Elles seront conservées selon la durée potentielle de l'accueil du mineur. Les familles peuvent y accéder à tout moment et peuvent induire une réclamation à la CNIL si mécontentement.

LA TRANSMISSION DES INFORMATIONS

À chaque accueil des familles, l'équipe pédagogique reçoit les informations communiquées par la famille au sujet de l'enfant (*état de fatigue, appréhension, personnes autorisées à le récupérer etc.*), et transmet les éléments importants de la journée (*participation de l'enfant, intégration au collectif, vie quotidienne etc.*). L'équipe retranscrit ces informations dans un cahier de liaison placé à la table d'accueil.

AMÉNAGEMENT DES TEMPS DE L'ENFANT EN CONCERTATION AVEC LA FAMILLE

Pour diverses raisons (médicales, comportement...), les directrices des accueils peuvent estimer qu'il est nécessaire d'adapter les temps d'accueil d'un enfant, ceci dans l'unique objectif de favoriser le bien-être de l'enfant accueilli. Pour se faire, la directrice organisera une réunion d'échange avec les parents afin que cet aménagement se fassent en concertation avec la famille, dans le respect des besoins et des capacités de l'enfant.

LA COMMISSION « ENFANCE – JEUNESSE »

Il est possible, pour chaque usager de l'ALSH souhaitant s'investir dans son fonctionnement et son organisation, de devenir membre de la Commission Enfance Jeunesse. Cette commission, composée des usagers du centre, de membres du C.A de l'association, et des deux directrices des ALSH, se réunit trois fois par an. L'ordre du jour se décide conjointement, en fonction des actualités de l'ALSH et des retours de chacun, et permet de questionner des sujets tel que l'organisation, le financier, des situations particulières... Chaque proposition de la commission enfance jeunesse est ensuite débattue et votée en Conseil d'Administration.



ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

TAUX D'ENCADREMENT

Taux réglementaires :

- 3 à 5 ans : 1 adulte pour 8
- 6 à 11 ans : 1 adulte pour 12

Le Foyer Rural « Les P'tits Cailloux » tient à assurer un taux d'encadrement plus sécurisant, avec des taux d'encadrement identique à celui des baignades. Ce taux favorise un accompagnement plus individualisé.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

L'ÉQUIPE PERMANENTE

- CO-DIRECTRICES : Margaux MORETTI et Manon SCELLIER
- Assistante secrétariat et comptabilité : Laetitia QUITET-ROCHA, titulaire du BAC PRO Comptabilité secrétariat
- ALSH ISPAGNAC : Manon SCELLIER, titulaire BA FD, titulaire du DE Conseillère en Économie Sociale Familiale et la LP Coordination d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable en Réseau.
- ALSH SAINTE ÉNIMIE : Margaux MORETTI, titulaire du DUT Carrières Sociales et Animation Sociale et Socio-culturelles et la LP Coordination d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable en Réseau.
- Animatrice permanente : Clélia RABAT, titulaire BP JEPS Loisirs Tous Publics, et titulaire du DE Educatrice Spécialisée.
- Coordinatrice des séjours : Margaux MORETTI
- Coordinatrice de l'EVS : Manon SCELLIER

L'ÉQUIPE PÉRISCOLAIRE : ALSH SAINTE ÉNIMIE, MERCREDIS HORS VACANCES

- DIRECTRICE – ANIMATRICE : Margaux MORETTI
- ANIMATRICE : en cours de recrutement

LES ÉQUIPES EXTRASCOLAIRES

La directrice est positionnée systématiquement sur chacune des périodes d'ouverture.

Nombrer d'animateurs par ALSH

	ALSH ISPAGNAC	ALSH SAINTE ÉNIMIE
AUTOMNE	3 (+ directrice avec la fonction d'animatrice)	Fermeture
HIVER	3 (+ directrice avec la fonction d'animatrice)	Fermeture
PRINTEMPS	3 (+ directrice avec la fonction d'animatrice)	2 (+ directrice avec la fonction d'animatrice)
ÉTÉ	5	4

LE PLANNING

Le planning des animateurs est organisé généralement en arrivée et départ échelonnées et de préférence en constituant des binômes d'ouverture et de fermeture pour ne pas laisser seul un animateur dans le centre de loisirs. Exception faite pour certaines petites vacances aux faibles effectifs où seulement 2 animateurs sont recrutés pour compléter l'équipe avec la directrice. Dans cet unique cas, un animateur peut se retrouver seul de 8h à 8h30 ou de 17h à 17h30 sous réserve qu'il n'y ait pas plus de 5 enfants sur ces plages horaires. Enfin, les plannings peuvent être ajuster selon les événements exceptionnels (ex : départ en sortie organisée plus tôt que l'horaire de début d'un animateur).

Les directrices permanentes, en direction de la polyvalence de leurs missions rattachées à la structure organisatrice, peuvent régulièrement s'absenter. Leurs absences, quand elles sont connues à l'avance, sont renseignées sur la fiche complémentaire. Un animateur est choisi en équipe pour être référent de l'équipe en cas d'absence de la directrice. C'est cet animateur qui est responsable des contrôles institutionnels le temps que la directrice arrive sur les lieux de l'ALSH.

L'ACCUEIL DE STAGIAIRES BAFA / PERSONNES NON DIPLOMÉES

Chaque ALSH accueille 2 stagiaires pratiques BAFA sur les vacances d'été et peut engager 1 personne non diplômée. Un stagiaire BAFA peut être accueilli sur plusieurs petites vacances déclarées sur la même année civile pendant une durée minimum de 14 jours (les journées de préparation ne sont pas incluses dans les 14 jours).

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT DU STAGIAIRE BAFA

Le stagiaire est d'abord invité à formuler des objectifs de stage, en fonction de ce qu'il envisage être ses besoins spécifiques de formation. Il est inclus à l'équipe d'animation comme un membre à part entière et participe à l'entièreté des activités et des temps de vie d'équipe.

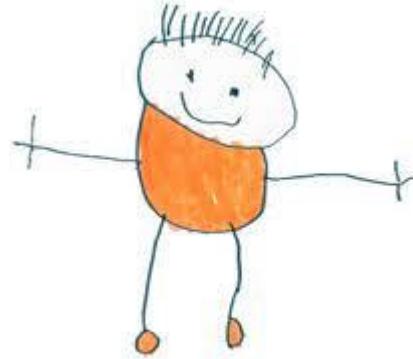
Sa prise d'autonomie se fait progressivement. Le stagiaire est d'abord invité à évoluer en binôme avec un animateur déjà formé lors des animations, puis à expérimenter l'encadrement seul d'un groupe d'enfant, la préparation d'une activité, la gestion d'un temps de vie quotidienne (ex : sieste).

Plusieurs points en cours de stage sont faits avec la directrice qui fournit des outils d'évaluation et d'analyse pour accompagner le stagiaire. Un bilan final est effectué à l'issue des 14 jours où une évaluation est proposée. Une appréciation avec validation ou non du stage est fournie par la directrice.

LES RÔLES ET MISSIONS DE CHACUN

FONCTIONS DE LA DIRECTRICE

- L'animation et l'accompagnement de l'équipe,
- La gestion financière, matérielle et administrative,
- Les relations avec les différents partenaires opérationnels et institutionnels, et le bureau de l'association,
- Les relations avec les familles,
- La formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires,
- La garantie de la sécurité physique et affective des enfants et de la mise en œuvre du projet pédagogique.



FONCTIONS DES ANIMATEURS

- L'animation des différents moments de la journée,
- L'accueil des enfants,
- La préparation des activités, leur mise en place, le rangement,
- La garantie de la sécurité physique et affective de chaque enfant, du respect des lieux et du matériel, ainsi que de la compréhension et l'application des règles de vie par les enfants,
- La mise en œuvre du projet pédagogique et les projets d'activités définies en équipe,
- Participation aux réunions de préparation, d'évaluation, et de bilan.

FORMER UNE ÉQUIPE COHÉRENTE

La cohérence des animateurs est nécessaire en vue du bon fonctionnement de l'équipe lors des réunions de préparation et d'évaluation, mais aussi au cours de la journée. C'est grâce à la concertation, la solidarité, que cette cohérence pourra être atteinte.

NOTRE VIE D'ÉQUIPE

- Préparation : L'équipe d'animation se réunit en amont de l'ouverture de l'accueil pour préparer l'ouverture. Pour les périodes de petites vacances, deux journées de préparation sont nécessaires (une seule si les animateurs ont déjà travaillé pour la structure et connaissent son fonctionnement). Pour l'été, cinq jours sont consacrés à la préparation. La préparation inclut d'installation des locaux des écoles, qu'il faut transformer à chaque vacance pour y installer notre matériel et organiser les espaces d'activité.

- Réunion de régulation : Une fois par semaine l'équipe se réunit pour une réunion de régulation. Ces temps sont précieux pour revenir sur des situations problématiques, ajuster le programme d'activité, faire de l'analyse de pratique, résoudre d'éventuels conflits d'équipe. Ces réunions peuvent être plus régulières si l'équipe en fait la demande ou si la directrice le juge nécessaire.

- Réunion de bilan : à l'issue de chaque période de vacances l'équipe se réunit pour établir un bilan de ce qui a été fait, selon des outils proposés par la directrice.

CONTRATS & CONDITIONS DE TRAVAIL

LE CONTRAT D'ENGAGEMENT ÉDUCATIF (CEE)

Rappel « Rémunération salariale », encadrée par le Contrat d'Engagement Éducatif

STATUT	FORFAIT JOURNALIER *
Aucun diplôme	40 €
Stagiaire BAFA	45 €
Animateur diplômé	50 €
Stagiaire BAFD (direction)	55 €
Directeur saisonnier diplômé	60 €

* Forfait journalier : correspond à une journée de 9 h / jour en présentiel avec les enfants. Les temps de préparation d'activités et de réunions pédagogiques n'y sont pas représentés. Une pause de 30 minutes à 1 heure est comprise.

LES INDEMNISATIONS

Les repas pris avec les enfants : sont à la charge du Foyer Rural (5,80 € / animateur repas fournisseur ou 5 € / animateur quand pique-nique).

L'hébergement : gîtes⁵ mis à disposition par les municipalités durant les petites vacances à Ispagnac et à Sainte Énimie, et hébergement en camping⁶ pris en charge par notre association durant les vacances estivales (*Camping « Le Petit Monde », Chambonnet 48320 Gorges du Tarn Causses*).

Les frais de déplacement : dans le cas où l'animateur doit prendre son véhicule personnel pour se rendre de son lieu d'hébergement à son lieu de travail, une indemnisation à hauteur de 0.35 ct / km lui sera versée.

LE PLANNING

La direction définit et communique le planning à l'équipe d'animation en respectant ces modalités :

	Binôme d'ouverture Extrascolaire	Binôme de fermeture Extrascolaire
Amplitude horaire	7 h 50 à 17 h	9 h à 18 h
Pause	<u>En binôme</u> : 12 h - 13 h (petites vacances) <u>Chacun son tour</u> : 13 h - 13 h 30 (été) 13 h 30 – 14 h (été)	<u>En binôme</u> : 16 h – 16 h 30
Réunions de régulation	1 hebdomadaire dont la date et l'horaire sont communiqués à l'avance, durée de 1 h à 2 h.	1 hebdomadaire dont la date et l'horaire sont communiqués à l'avance, durée de 1 h à 2 h.

À noter : pour le périscolaire, le binôme d'animation est présent de 7h50 à 18h.

⁵ Voir « Livret d'Accueil de l'animateur – Hébergement en gîte »

⁶ Voir « Livre d'Accueil de l'animateur – Hébergement au camping »

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

LE RESPECT DES BONNES PRATIQUES

Pour des raisons évidentes de sécurité, l'ensemble des activités de l'ALSH sont organisées dans le respect de la réglementation en vigueur et des bonnes pratiques, avec une attention particulière portée à :

ENTRETIEN DES LOCAUX & HYGIÈNE

Les règles élémentaires d'hygiène, notamment en cuisine mais aussi sur tous les temps de vie quotidienne, sont de vigueur (lavage régulier des mains par exemple).

Nous avons à disposition des enfants des changes et un nécessaire pour se nettoyer en cas d'accident toilettes.

Le ménage est effectué chaque soir, soit par un agent embauché pour l'occasion par nos soins, soit par l'équipe d'animation. Le ménage comprend systématiquement une désinfection des surfaces, poignées, des toilettes, et un nettoyage des sols.

L'équipe doit apporter une constante vigilance à l'application et au respect des règles d'hygiène, pour les enfants et pour elle-même.

LE RESPECT DES NORMES HACCP (QUELQUES RAPPELS)

- Les directrices des ALSH sont garantes des moyens mis en place pour assurer la sécurité alimentaire.
- Les goûters sont fournis par nos soins et font l'objet d'une traçabilité selon la réglementation en vigueur.
- Un réfrigérateur est disponible sur chaque centre et fait l'objet d'un relevé quotidien de températures.
- Les ateliers cuisine, lorsqu'ils sont mis en place, observent les mêmes règles de traçabilité et nécessitent la conservation d'un échantillon témoin durant 5 jours.
- Pour les pique-niques apportés par les enfants : ils sont stockés au réfrigérateur, dans des emballages individuels prévus à cet effet si l'espace de stockage est suffisant. Cas échéant, les familles doivent conserver le pique-nique dans un sac isotherme avec pains de glace.
- Lors de livraison de repas par un prestataire extérieur (exemple Ispagnac petites vacances), les repas sont stockés dans des caissons de maintien au chaud (63°) ou au réfrigérateur. Un relevé de température est effectué systématiquement à réception et avant service.
- L'utilisation d'éponges et de torchons est possible mais fait l'objet d'un protocole d'hygiène : Les éponges ont des couleurs pour distinguer leur utilisation (tables activités, tables alimentaires, vaisselle, ménage, toilettes). Les torchons doivent être mis au sale après chaque journée d'utilisation. Un code couleur permet d'effectuer le suivi (un jour = une couleur)

LA SÉCURITÉ

La sécurité physique et morale des mineurs accueillis est la priorité des équipes pédagogiques. Les activités proposées sont adaptées à leur âge, leurs capacités, et la réglementation en vigueur. Avant la mise en place d'une activité potentiellement « à risque » (ex : bricolage, sortie vélo, monter sur un arbre, jouer au bord de l'eau...) une évaluation des risques est faite en équipe et la pratique de l'activité doit impérativement passer par l'accord de la directrice. Aucun animateur ne peut prendre seul la décision de mettre en place une telle activité.

L'INFIRMERIE

Un assistant sanitaire sera systématiquement désigné et sera en charge de l'application stricte du suivi sanitaire (gestion des trousse à pharmacie et du registre d'infirmierie, gestion des éventuels traitements à administrer, mis à disposition des numéros d'urgence, transmission des informations sanitaire à l'équipe, gestion des PAI).

COMPOSITION DE LA TROUSSE À PHARMACIE :

Numéros d'urgence	Compresses	Désinfectant	Gel Arnica
Liste médicale + PAI	Pansements	Sparadrap	Poche à froid
Coordonnées des familles	Sérum physiologique	Urtigel	Désinfectant pour les mains
Stylo + registre des soins	Thermomètre à laser	Mouchoir	Granules Arnica 9CH Et 30 CH
Ciseaux	Coupe-ongle	Tire tic (deux tailles)	Pince à épiler
Petit sac poubelle Couverture de survie	Gants	Crème solaire	Homéo plasmine

LE RESPECT DE SOI ET DE L'AUTRE

Des dispositions sont prises pour garantir un cadre qui permette au mieux de respecter l'intimité et les besoins de chacun. À titre d'exemple, lors des baignades en rivière, il est systématiquement proposé un espace caché et protégé par des tissus pour que chacun puisse se changer.

L'équipe d'animation est à l'écoute et est outillée si elle rencontre un cas de violence, de harcèlement au sein de l'accueil, ou si elle suspecte un souci de violence dans le cadre privé de l'enfant. Des dispositions peuvent être mises en place le cas échéant (ex : déclaration d'événement grave, déclaration information préoccupante...)

LES PERMIS

Le projet pédagogique favorise l'autonomisation de l'enfant. Mais cela ne doit pas se faire sans un accompagnement et un cadre de l'équipe d'animation. Ainsi, pour utiliser lors d'activité des outils tel que des couteaux (opinels à bout rond), ou tout autre outil de bricolage, l'enfant est invité à passer un « permis ». Celui-ci comprend une démonstration de l'utilisation par un adulte, accompagné des règles d'utilisation, puis une démonstration par l'enfant de l'acquisition des règles d'usage, pour enfin une utilisation autonome mais surveillée par l'adulte. L'équipe délivre un document « diplôme » pour valider le permis. En cas de mauvaise utilisation de l'outil, l'enfant peut perdre son permis et devra le repasser.

PRISE EN COMPTE DES ALÉAS CLIMATIQUES ET GESTION DES RISQUES

Toute activité au sein de l'accueil est soumise à une évaluation au préalable des risques météorologiques, et le programme sera susceptible d'être modifié en fonction (incendies, canicule, crues du Tarn, présence importante de cyanobactéries...). De même, en cas d'épidémie, le protocole en vigueur sera mis en place sans délais.



ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT NOS PARTENAIRES

NOS PARTENAIRES OPÉRATIONNELS

Ces partenaires sont indispensables pour mener des projets communs, proposer des ressources ou favoriser une mise en réseau d'acteurs sur nos thématiques. Parmi eux :
Foyer Ruraux, associations locales (Nouvelle Dimension, SENS, Esprit des Bois, etc...), Fédération départementale des Foyers Ruraux, Le REEL CPIE...

NOS PARTENAIRES FINANCIERS

Le financement de nos actions dépend de plusieurs acteurs, tel que :
La Communauté de communes Gorges Causses Cévennes, la CCSS (Caisse Commune de Sécurité Sociale), la SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport), les mairies d'Ispagnac et de Gorges du Tarn Causses, le Département de la Lozère, la MSA (Mutualité Sociale Agricole). Ponctuellement, d'autres partenaires financiers peuvent être sollicités pour financer des projets particuliers : La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), des fondations privées... Enfin, les familles participent également au financement, à travers un prix à la journée allant de 5 à 17€ en fonction de leur quotient familial.

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

L'ÉVALUATION CROISÉE DU PROJET PÉDAGOGIQUE

Ce présent projet pédagogique n'est pas figé et est soumis à une évolution en fonction de l'équipe, des actualités du centre, de l'évolution de nos pratiques. Il sera questionné chaque année à la rentrée. Il sera également présenté aux équipes pédagogiques avant chaque vacance et pourra être rediscuté, en fonction des limites du cadre imposé par la directrice.

Plusieurs modes d'évaluation sont proposés pour évaluer ce présent projet pédagogique :

RETOURS DES FAMILLES

À l'issue des vacances, les familles sont invitées à s'exprimer à travers un livre d'or mis à leur disposition.

Un questionnaire de satisfaction sera également proposé.

La Commission Enfance Jeunesse est ouverte à toutes les familles et propose un temps de bilan à l'issue des vacances d'été, où les retours des familles sont les bienvenus.

RETOURS DES ENFANTS

L'avis des enfants est également important et doit être collecté. Un temps d'échange avec eux sur la journée est régulièrement proposé au goûter. À l'issue des vacances, plusieurs petits jeux de bilan sont mis en place, ainsi qu'une boîte à dessin et à expression, pour récolter leurs retours. Les équipes sont sensibilisées au fait de s'adapter aux retours des enfants et des adaptations sont constamment faites entre chaque vacance.

ÉVALUATION DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

De nombreux temps d'évaluation continue sont animés par la directrice. La prise de recul et l'analyse de pratiques professionnelles rythment chaque semaine de fonctionnement. Les modalités d'évaluation en équipe sont nombreuses : auto-évaluation, évaluation par ses pairs, évaluation croisée.

ÉVALUATION DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Les directrices des deux sites sont très en lien et font régulièrement des temps communs d'analyse de pratique et d'échange, afin de mieux adapter leurs actions respectives et de parfaire l'évaluation et l'adaptation du projet pédagogique. Elles se forment régulièrement sur diverses thématiques (pédagogie, accompagnement de l'enfant etc.) afin d'enrichir les pratiques.

RETOURS DES PARTENAIRES

Nous sommes à l'écoute de nos partenaires pour améliorer la qualité des accueils et évaluer nos objectifs et notre projet pédagogique. Une réunion annuelle est mise en place avec la Communauté de communes en ce sens, ainsi qu'une réunion avec les mairies. De plus, plusieurs outils de dialogue et d'évaluation sont mis en place avec eux :

- Charte qualité : impulsée par la SDJES, la charte qualité est un ensemble d'objectifs à atteindre pour garantir la qualité de l'accueil, qui sont réévalués tous les ans.
- Démarche écocentre : impulsée par le RÉEL48 avec une forte implication des P'tits Cailloux, la démarche écocentre est une charte qui détaille des actions en interne et en externe pour tendre vers une démarche plus écocitoyenne et responsable dans nos ALSH. Cette démarche en cours de lancement a pour vocation d'aboutir sur la création d'une labélisation.
- PEdT : Le Projet Éducatif de Territoire est un outil au service de la cohérence éducative d'un territoire, conclu entre la communauté de communes, le directeur académique et les services de l'éducation nationale, la CCSS et les partenaires associatifs. Gage de qualité sur un territoire, le PEDT vise à favoriser pour tous un accès à la culture et aux loisirs durant les temps libres et à tisser un lien éducatif et fonctionnel entre les différentes structures. Engagée dans le PEDT, notre association a à cœur de soutenir ces démarches et ces partenariats, qui garantissent une richesse de propositions pédagogiques.





LE PROJET MINI CAMP

Le foyer rural Les P'tits Cailloux est organisateur de deux ALSH en Lozère à destination d'enfants de 3 à 11 ans ainsi que plusieurs séjours de vacances à destination des adolescents et pré adolescents du territoire sur la période estivale.

Forts de notre expérience et de 25 ans d'implantation sur le territoire, nous souhaitons élargir notre offre d'accueil et d'activités Enfance Jeunesse pour répondre au mieux aux besoins des familles.

- ➔ Qu'est-ce qu'un séjour accessoire ? Il s'agit d'une activité avec hébergement prévu et organisée à partir du projet d'un accueil de loisirs. D'une durée limitée à 4 nuits, elle concerne les mêmes mineurs dans le cadre du même projet éducatif. Elle permet à l'équipe d'encadrement d'enrichir et de compléter les objectifs du projet pédagogique de l'accueil principal. Les activités accessoires sont organisées dans le cadre réglementaire général de l'accueil principal auquel elles se rattachent. A ce titre, elles doivent être accessibles par le directeur (moins de 2H de trajet conseillé).

Code de l'action sociale et des familles : art R 227-1 à R 227-30. - Arrêté du 25 septembre 2006 relatif à la déclaration préalable des locaux d'hébergement. - Arrêté du 03 novembre 2014 relatif à la déclaration préalable des accueils de mineurs

La création d'un séjour accessoire, rattaché à nos ALSH d'Ispagnac et de Sainte Enimie permet de répondre à ce titre à plusieurs enjeux :

- Diversifier l'offre pédagogique
- Répondre aux enjeux de proposition d'activités à destination de la tranche d'âge 7 ans et plus, dont la fréquentation sur nos ALSH est en baisse, et l'offre de séjour ne permettait jusqu'alors un accueil qu'à partir de 9 ans.
- Permettre aux plus jeunes (7 ans et plus) une initiation à l'expérience de séjour de vacances à travers une proposition adaptée à leur âge et besoins : 2 nuitées, à proximité, avec des animateurs référents déjà connus.



MISE EN ŒUVRE 2025

En 2025, le séjour accessoire sera donc à **destination des enfants de 7 ans et plus fréquentant les ALSH d'Ispagnac et de Sainte Enimie**. 14 places seront proposées, et nous veillerons à respecter l'équilibre 7 places Ispagnac – 7 places Sainte Enimie.

Il se déroulera du **15 au 17 juillet 2025**, avec un départ groupé, en minibus, au départ de l'ALSH d'Ispagnac à 9h30 le mardi matin. Le retour se fera à l'ALSH d'Ispagnac le jeudi 17 juillet en fin d'après-midi.

Le mini camps se déroulera sur le lieu des séjours ados, qui est situé dans la forêt du **domaine du Ventouzet à Peyre en Aubrac (48130)**. Nous profitons d'une semaine où le campement n'est pas utilisé par les séjours pour investir le lieu et profiter des installations déjà présentes. Les enfants profiteront des mêmes conditions d'hébergement et de restauration que sur nos séjours de vacances (cf. Projet pédagogique annexe ci-dessous).

Le mini-camp sera **encadré par Margaux MORETTI** en qualité de directrice, et qui assurera également les fonctions de coordination, logistique et restauration. **Deux animateurs issus de l'équipe d'Ispagnac et de Sainte Enimie serons détachés de leurs fonctions** sur les centres de loisirs pour animer le mini camp et encadrer la vie quotidienne. Ces animateurs, titulaires du BAFA, seront sélectionnés dans l'équipe par les directrices des ALSH, et bénéficieront d'une journée de préparation pédagogique spécifique au mini camp.

Le tarif est calculé à partir du QF de la famille ; afin de proposer des tarifs qui s'adaptent en fonction des revenus. Le tarif pour la totalité du mini camps varie de 80 à 120€ . L'inscription au mini-camp devra être finalisée avec un règlement de cette somme au moins une semaine avant le départ.

Coefficient familial	Tarif
0 > 650 €	80€
651 > 1200 €	100 €
1201 et +	120 €

PROJET PEDAGOGIQUE ANNEXE

FAIRE VIVRE LES VALEURS DE NOTRE ACCUEIL

→ Tous dehors

Le projet pédagogique de nos ALSH met en avant les bienfaits du grand air et valorise les expériences pédagogiques, éducatives, et de vie quotidienne dehors au contact de la nature. Le mini camp poursuit les mêmes objectifs en proposant aux enfants 3 journées et deux nuitées dans un campement en pleine nature, où les activités s'inspirent du lieu qui nous entoure.

→ **Être acteurs de ses loisirs**

Tout comme nos accueils de loisirs, le mini camp s'appuie sur la pédagogie de projet, en proposant des temps et des espaces où les enfants vont pouvoir co construire le programme et proposer des activités. Les temps de la vie quotidienne s'appuient également sur leur participation active, ou les rôles de chacun seront déterminés en collectif.

→ **Coopérons**

Accompagner les enfants à s'appréhender dans l'apprentissage à l'échange, l'entraide, la tolérance et à la solidarité est un impératif pour sortir des logiques de mises en concurrence des uns et des autres. Coopérer, c'est aussi poursuivre un but commun qui nous fédère. Tout comme sur nos ALSH, la coopération prend sens dans nos actions de la vie quotidienne et dans les activités proposées aux enfants.

→ **Vivre le territoire**

Le mini camp favorise la rencontre entre les enfants des deux ALSH d'Ispagnac et de Sainte Enimie. Il favorise également la découverte de son territoire, en proposant de découvrir au cours des 3 journées les paysages de l'Aubrac, en valorisant son patrimoine naturel et culturel.

MOYENS MATERIELS

→ **Hébergement**



Les enfants dormiront dans des tipis. Pour garantir le confort de tous, il y aura 4 enfants par tipi, et ceux-ci seront non-mixtes. Les animateurs dormiront dans des tentes à proximité des tipis. Chaque tipi aura un.e référent.e adulte qui veillera au confort physique et affectif, à l'intimité de chacun.e mais aussi au rangement et à la propreté de la tente.

Un barnum sera installé sur campement. Il abritera tables et bancs pour les repas, et les temps de jeux calme (jeux de société, lecture...)

Un tente infirmerie sera installée.

Nous n'aurons pas accès à l'électricité sur le campement. Des lampes solaires sont cependant prévues afin d'assurer l'éclairage en soirée.

En cas d'orage, un lieu de repli en dur est prévu pour passer la nuit en sécurité.



→ **Espace hygiène et sanitaires**

Des cabines de douches seront installées et équipées de douche solaire. La douche sera proposée une fois pendant le mini camp, le mercredi soir.

De l'eau à destination de la toilette courante (brossage de dents, lavage de mains) sera à disposition et les encadrant.e.s veilleront à son bon déroulé. Enfin, les toilettes sont des toilettes sèches installées dans des cabines.

→ Cuisine et alimentation



Les repas seront confectionnés sur place par Margaux MORETTI qui dispose de la formation HACCP en hygiène alimentaire. Les repas sont composés de produits frais, majoritairement bio, locaux dans la mesure du possible. Ils respectent l'équilibre alimentaire et la saisonnalité des produits. Il n'y aura qu'un seul repas avec de la viande (le premier) pour des raisons écologiques et de conservation des produits frais en pleine nature.

Il sera possible d'adapter les repas en cas de régime alimentaire particulier.

→ Eau courante

Une réserve d'eau destinée à la vaisselle et l'hygiène sera disponible sur place. L'eau de consommation courante sera remplie dans des bidons prévus à cet effet quotidiennement sur le réseau d'eau courante du Domaine du Ventouzet.

VIE QUOTIDIENNE

→ Le sommeil

Le matin, chacun se réveille à son rythme. Une indication visuelle (lune et soleil) disposé devant le tipi donnera aux enfants le signal pour se lever. Le petit déjeuner sera aussi échelonné, sous la supervision d'un animateur.

Les animateurs supervisent aussi le brossage de dents, et aident à l'habillage si besoin.

Le soir, les enfants iront se coucher après un petit temps de veillée animé par l'équipe. 20 minutes de lecture ou de discussions calme seront possibles avant l'extinction des feux et l'endormissement, sous la supervision d'un animateur.

→ Horaires

Exemple indicatif des horaires prévus pendant le mini camp :

- 7h30 / 9h : réveils échelonnés et petit déjeuner
- 9h45 : on se prépare : habillage, toilette du matin, préparation de ses affaires pour les activités
- 10h20 : activités
- 12h15 : repas du midi
- 13h30 : pause calme
- 14h30 : activités
- 16h30 : goûter
- 17h : temps libre, douches, jeux de société, lecture....
- 19h : repas du soir

- 20h15 : veillée
- 21h15 : au lit
- 21h30 : extinction des feux

→ **Les repas**

Le petit déjeuner sera composé d'un buffet au choix, avec boissons froides ou chaudes.

Les repas du midi et du soir comportent entrée, plat et dessert, faits maison.

Le goûter sera composé d'un fruit et de biscuits.

Les menus seront envoyés aux familles en amont du mini camp.

→ **La participation à la vie du camp**

Les enfants sont invités à participer à la vie du camp : mise du couvert et débarrassage pour les temps de repas, participation à la vaisselle, nettoyage des tables. Chaque jour, un binôme d'enfant sera chargé d'une mission, avec l'appui de l'équipe encadrante.

→ **Gestion des affaires**

Une liste « Trousseau » des affaires à prendre sera fournie aux familles. Les familles devront spécifier le nombre d'affaires mises dans le sac de l'enfant (3 chaussettes, 3 pantalons... etc.). Chaque animateur référent de tipi veillera à l'inventaire de chaque sac à l'issue du mini camps. Il ne sera pas possible d'apporter des jouets personnels.

ACCUEIL DES ENFANTS A BESOIN SPECIFIQUES

Tout comme le prévoit le projet éducatif de notre structure et le projet pédagogique de nos accueils de loisirs, l'inclusion de tous les enfants quel que soit leur origine, leur situation administrative, leur milieu social, économique, quel que soit leur régime alimentaire, leur appartenance religieuse, ou encore leur handicap ou difficultés de santé, est l'un de nos principes fondamentaux.

Tout besoin spécifique nécessaire au bon accueil et accompagnement de votre enfant doit être signalé à la directrice, et fera au besoin d'objet d'un rendez-vous en amont afin de préparer ensemble et au mieux l'accueil de l'enfant.

Le PAI doit être impérativement transmis en amont à l'équipe.

ACTIVITES

→ **La pédagogie de projet**

La pédagogie de projet est un courant pédagogique qui consiste à mettre les individus - ici les enfants - en projet. L'objectif est de rendre acteur les participant.e.s : le projet correspond alors à leurs envies, leurs besoins, et sa mise en œuvre est source d'apprentissages : ils acquièrent des savoirs et savoirs faire liés à la réalisation de leur projet ainsi que les compétences sociales liées à la participation à un projet collectif.

La pédagogie de projet s'articule en plusieurs étapes :

- La phase de sensibilisation ou d'immersion : le premier objectif de cette phase et de créer une rencontre entre les participants.e.s, de cerner les envies ainsi que le champ des possibles de l'espace-temps, du matériel et des ressources humaines.
- La phase du choix du projet et des groupes : mise en corrélation des envies individuelles et avec le champ des possibles
- La phase de planification : l'objectif est de concevoir avec le groupe le plan d'action et de cerner les moyens matériels/humains et l'espace-temps nécessaire à la réalisation du projet
- La phase de réalisation
- La phase de bilan : qu'est-ce qui a marché ou pas, ... ?

Durant le mini-camp, cette pédagogie de projet servira à l'équipe de support pour accompagner les enfants à définir leur programme : Après un temps d'animation de jeux de connaissance, de jeux pour découvrir le lieu le premier jour, les enfants seront accompagnés par les animateurs pour construire le programme des deux dernières journées (mercredi et jeudi).

➔ Activités

Comme les activités seront en grande partie déterminées par les envies du groupe d'enfant, elles ne peuvent pas être déclinées en avance. Cependant, le lieu et sa localité offrent un champ des possibles important :

- Activités nature et de découverte de l'environnement
- Grands jeux et jeux sportifs
- Jeux autour de la forêt : cabanes, jeux de piste...
- Activités artistiques et créatives (du matériel sera à disposition)
- Balade et randonnées
- Baignade encadrée (l'équipe dispose du diplôme, le lac du moulinet est à 40 minutes de marche).



➔ Veillées

Plusieurs veillées seront proposées aux enfants (veillée contée, jeux animés, jeu de société, etc...) qui choisiront leur veillée. Les veillées sont des temps proposés, préparés et animés par les animateurs. Les enfants qui ne souhaitent pas participer à la veillée seront autorisés à faire un temps de lecture/repos dans les tipis.

RELATIONS AUX FAMILLES

➔ En amont

En amont la directrice, est joignable pour répondre à toutes les questions des familles et apporter des compléments d'informations.

Il sera aussi demandé à chacun de remplir une fiche d'inscription spécifique, complémentaire au dossier d'inscription habituel sur les centres de loisirs (qui devra être à jour et complet). Cette fiche d'inscription décrira précisément les besoins de l'enfant (médicaux, sociaux, d'accompagnement sur la vie quotidienne etc...).

Le jour du départ, il vous sera demandé de déposer votre enfant au point de rendez-vous au parking du centre de loisirs d'Ispagnac. Vous pourrez y rencontrer l'équipe d'encadrement.

➔ Pendant

Il ne sera pas possible d'avoir votre enfant au téléphone pendant le séjour. Bien entendu, nous vous contacterons en cas de difficultés (problème médical, gros chagrin etc...) et vous pourrez nous aussi nous contacter en cas d'urgence de votre côté. Le numéro de téléphone pour joindre l'équipe vous sera communiqué, mais les appels quotidiens pour prendre des nouvelles ne seront pas possibles. Nous faisons ce choix pour créer une petite bulle hors du temps avec le groupe. D'expérience, nous savons que les appels aux parents demandent une logistique et du temps important, et sont parfois source de coup de chagrin chez les enfants. Un mail avec des nouvelles, un petit récit des activités et quelques photos vous sera transmis en milieu de mini camps (mercredi soir). Il ne sera pas possible non plus de venir voir votre enfant sur place pour prendre des nouvelles.

➔ Après

Il faudra venir récupérer votre enfant sur le parking de l'accueil de loisirs d'Ispagnac le jeudi à notre retour (autour de 17h30). L'équipe prendra le temps de vous faire un retour à chacun sur le déroulé du mini camp et vous recevrez les photos souvenir par mail.

CADRE REGLEMENTAIRE

Le mini camp est soumis au même cadre réglementaire en matière de déclaration, de sécurité, d'hygiène et de norme que les accueils de loisirs. La directrice du mini camp veille à la bonne application de ce cadre réglementaire. Sur place, les règles de la vie quotidienne seront décidées en commun entre les encadrants et les enfants, et devront permettre la bonne application de la loi, de la sécurité physique, morale, et affective du groupe d'enfant, et le bien vivre ensemble.